



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Isabelle Melançon
Circonscription :	Verdun

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	28 octobre 2018
Nom du donateur :	ADISQ - Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Deux billets pour le 40 ^e Gala de l'ADISQ
Circonstances de la réception :	Invitation faite à la députée de Verdun à assister au 40 ^e Gala de l'ADISQ

Date de la déclaration	19 décembre 2018
-------------------------------	------------------